

TERMES DE RÉFÉRENCE

STDF/PPG/566

A. Contexte

1. Lors de sa réunion du 20-21 mars 2017, le Groupe de Travail du Fonds pour l'Application des Normes et le Développement du Commerce (STDF) a approuvé un don pour l'élaboration de projet (DEP) destiné à assister le Burkina Faso dans l'élaboration d'une proposition de projet intitulée: "Projet d'amélioration des pratiques paysannes de récolte et de traitement post-récolte pour réduire la contamination du maïs par l'aflatoxine au Burkina Faso" (STDF/PPG/566)
2. Le Groupe de Travail a recommandé l'élaboration de Termes de Référence spécifiques afin de garantir l'engagement des autorités compétentes en matière de sécurité sanitaire des aliments dans la mise en œuvre du DEP; s'assurer que les liens avec d'autres initiatives dans le domaine de la lutte contre les aflatoxines et autres mycotoxines soient correctement identifiés; et que les résultats du DEP soient amplement diffusés pour qu'ils puissent être plus largement exploités.
3. Le Groupe de Travail a salué le soutien et l'implication du Programme Alimentaire Mondial (PAM) dans la mise en œuvre de ce DEP. Cette demande DEP est aussi soutenue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation Mondiale pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), l'Union des Groupements de Commercialisation des Produits Agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM), la Direction Générale des Productions Végétales du Burkina Faso (DGPV), la Direction de la Nutrition (DN), l'Institut de l'Environnement et des Recherches Agricoles (INERA), et la Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina (FEPAB).
4. Ce document décrit les termes de référence pour la mise en œuvre de ce DEP, qui sera confiée à un consultant international qualifié.

B. Rôle et responsabilités du consultant international

1. Le consultant international sera responsable de la mise en œuvre de ce DEP et travaillera en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales impliquées dans le fonctionnement de la sécurité sanitaire des aliments au Burkina Faso. La Confédération Paysanne du Faso (CPF), en tant qu'organisation requérante, sera impliquée dans la mise en œuvre de ce DEP;

En particulier, le consultant international entreprendra les activités suivantes:

2. Prendra connaissance du document de DEP existant ainsi que des commentaires émis par les membres du Groupe de Travail du STDF lors de la réunion du 20-21 mars 2017 (qui lui seront communiqués par le Secrétariat du STDF);
3. Identifiera et contactera les principales autorités gouvernementales impliquées dans le fonctionnement de la sécurité sanitaire des aliments et la recherche au Burkina Faso afin d'obtenir des informations utiles relatives à l'élaboration du projet;
4. Recueillera et analysera toute la documentation pertinente relative à l'élaboration de projet visant à réduire la contamination du maïs par l'aflatoxine afin d'améliorer sa valeur commerciale.

"Projet d'amélioration des pratiques paysannes de récolte et de traitement post-récolte pour réduire la contamination du maïs par l'aflatoxine au Burkina Faso" (STDF/PPG/566)

Le consultant international consultera, en particulier, les documents fournis par les organisations de soutien précitées dans la rubrique A.3;

5. Prendra contact avec le PAM, l'OMS, la FAO et consultera les documents fournis par lesdites organisations;
6. Effectuera un diagnostic des pratiques de récolte et de traitement post-récolte visant à réduire la contamination du maïs par l'aflatoxine et autres mycotoxines au Burkina Faso. Pour ceci, en particulier, le consultant international:
 - Examinera la documentation existante, et recueillera des informations sur les programmes de recherche et de renforcement des capacités passés ou en cours, menés par des organisations internationales, donateurs bilatéraux, ONG et institutions gouvernementales;
 - Étudiera l'information disponible sur les chaînes de valeur sensibles à des risques de contamination par l'aflatoxine ou autres mycotoxines et identifiera, sur la base de consultations avec les parties prenantes nationales, d'autres initiatives passés ou en cours de lutte contre les aflatoxines et autres mycotoxines le long de ces chaînes de valeur;
7. Conduira 2 missions de terrain (5 jours chacune) afin d'entreprendre des consultations approfondies avec les parties prenantes identifiées lors de l'analyse préalable et valider le projet résultant du DEP. Pendant ses missions de terrain, le consultant international:
 - Rencontrera les principaux acteurs (publics et privés) impliqués, et collectera des informations qui pourront être utilisées dans l'élaboration du projet;
 - Discutera avec les principales parties prenantes nationales les actions à entreprendre dans le cadre du projet et recueillera leurs avis et leur engagement dans l'élaboration et dans la mise en œuvre du projet résultant de ce DEP;
 - Conduira et dirigera 2 ateliers des parties prenantes (1 ou 2 ateliers pourraient être organisés, si possible et nécessaire) afin de se mettre d'accord sur les activités proposées, l'élaboration du projet, et valider le projet résultant du DEP;
8. Sur la base des informations recueillies au cours de l'analyse de la documentation, et lors des réunions de travail sur le terrain, le consultant international identifiera l'objectif précis, les résultats attendus et les activités du projet, en se basant sur un cadre logique cohérent. Ce cadre logique doit inclure des indicateurs pour mesurer le succès des activités réalisées, les sources de vérification ainsi que les principaux risques et hypothèses;
9. Identifiera les zones de chevauchement possibles et aussi des possibles synergies avec d'autres initiatives en cours dans le pays (au niveau national et régional), financés par des donateurs bilatéraux ou multilatéraux, afin d'éviter les chevauchements et renforcer les synergies entre ces initiatives et les objectifs du projet résultant de ce DEP;
10. S'assurera que les résultats du DEP soient amplement diffusés pour qu'ils puissent être plus largement exploités;

11. Explorera les options de financement disponibles pour la mise en œuvre du projet résultant, en se basant sur les discussions avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux, ainsi qu'avec les organismes d'exécution potentiels.

C. Rôle et responsabilités du consultant national

Le bénéficiaire travaillera avec un consultant national, recruté par le consultant international. Le consultant national sera en charge de:

1. Faciliter et conseiller sur la planification des différentes activités du DEP telles que la mission de terrain du consultant international, les éventuelles réunions des parties prenantes, les ateliers, etc.;
2. Assister le consultant international dans l'identification des parties prenantes et l'organisation des réunions et des visites de terrain;
3. Accompagner le consultant international aux réunions et aux visites, tel que nécessaire;
4. Assurer la liaison entre les différents intervenants dans ce DEP (consultant international, Ministères de l'Agriculture, du Commerce, de la Santé, etc.);
5. Faire en sorte que les accords et lettres d'appui officielles nécessaires soient obtenus dans des délais raisonnables;
6. Contribuer, tel que nécessaire (y compris en matière d'interprétation et/ou de traduction, et sur les questions de fond) pour assurer que le consultant international puisse réaliser les objectifs de ce DEP avec succès.

D. Rapports et produits

Le consultant international délivrera les résultats suivants:

1. Une proposition de projet détaillée dans le format du STDF (disponible sur: <http://www.standardsfacility.org/fr/formulaires-de-demande>), ou dans le format requis par un donateur identifié comme source potentielle de financement, si indiqué par le Secrétariat du STDF en temps voulu;
2. Un cadre logique comprenant les objectifs précis, les résultats attendus, les résultats, et les activités du projet proposé. Le cadre logique devrait inclure des indicateurs pour mesurer les performances, les sources de vérification et les principales hypothèses;
3. Un bref rapport des travaux effectués dans le cadre du DEP, y compris une bibliographie des documents consultés, une liste de personnes rencontrées, les principales activités menées, etc.

E. Chronogramme prévisionnel

Les activités de ce DEP se dérouleront sur une période de 6 mois.